

ACTIVITÉS DE PARTICIPATION CITOYENNE

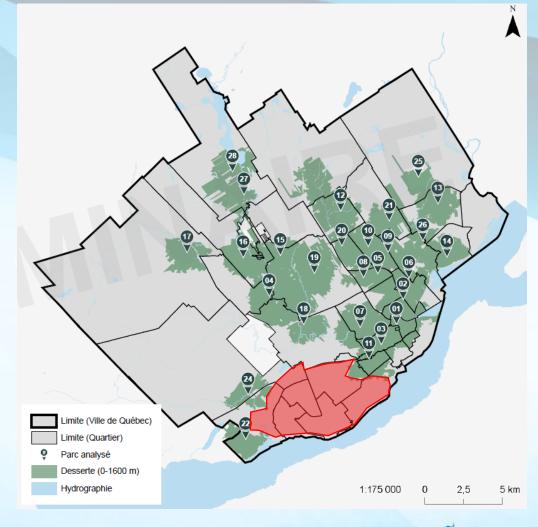
- Ateliers de conception (rencontres citoyennes)
- Rencontres avec l'organisme (REF)
- Rencontres avec le Centre de services scolaire
- Rencontre citoyenne (présentation du concept)



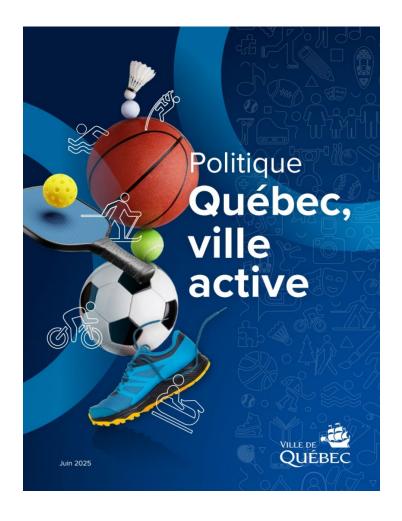


LES RACINES DU PROJET

- Une multitude de citoyens ne sont pas desservis dans le secteur (sports sur roues).
- Requêtes citoyennes (Internet, 311, consultations, forum jeunesse).
- Orientations de la Ville.







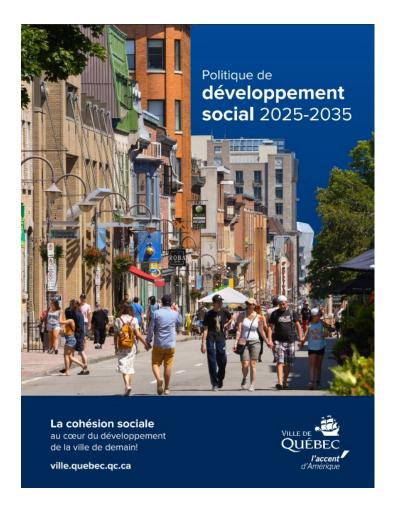
Orientations reliées

- Infrastructures et espaces de proximité de qualité et polyvalents pour une communauté active.
- Offre diversifiée, accessible et innovante pour répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens.

Principales actions de la politique étant reliées au projet du parc Saint-Mathieu

- Concevoir des infrastructures mieux adaptées aux besoins spécifiques des usagers et à l'évolution de ceux-ci.
- Concevoir des **aménagements multifonctionnels** : optimiser l'utilisation des équipements.
- Favoriser la répartition équitable des équipements sur le territoire.
- Promouvoir l'activité physique pour de nouvelles clientèles.
- Adopter une approche novatrice dans l'offre de services.
- Améliorer le sentiment de sécurité afin d'encourager les gens à fréquenter les parcs.





Enjeux soulevés

- Diversité des besoins.
- Inégalités, vulnérabilité sociale et socio-économique.
- Transformation de la mobilité.

Principales actions de la politique étant reliées au projet du parc Saint-Mathieu

- Soutenir la participation et l'implication des citoyens dans les démarches de conception de projets municipaux.
- Développer et adapter les projets d'infrastructures en réponse aux besoins actuels et émergents des citoyens.
- Aménager des espaces publics **agréables**, **sécuritaires**, **accessibles et polyvalents**.



DESCRIPTION DU PROJET

Aménagement d'un site innovant dédié aux sports sur roues pour répondre aux besoins des citoyens de tous âges du quartier plateau et des quartiers environnants.

Objectifs:

- Contribuer à une meilleure équité dans l'accès aux services municipaux.
- Favoriser l'atteinte des orientations de la Ville en matière de vie active, de développement social et de vivre-ensemble.
- Créer un espace inclusif et stimulant.
- Créer un environnement sécuritaire, accessible et adapté à tous les niveaux.
- Créer un lieu de rencontres dynamiques, favorisant la pratique sportive, le plaisir et la convivialité.





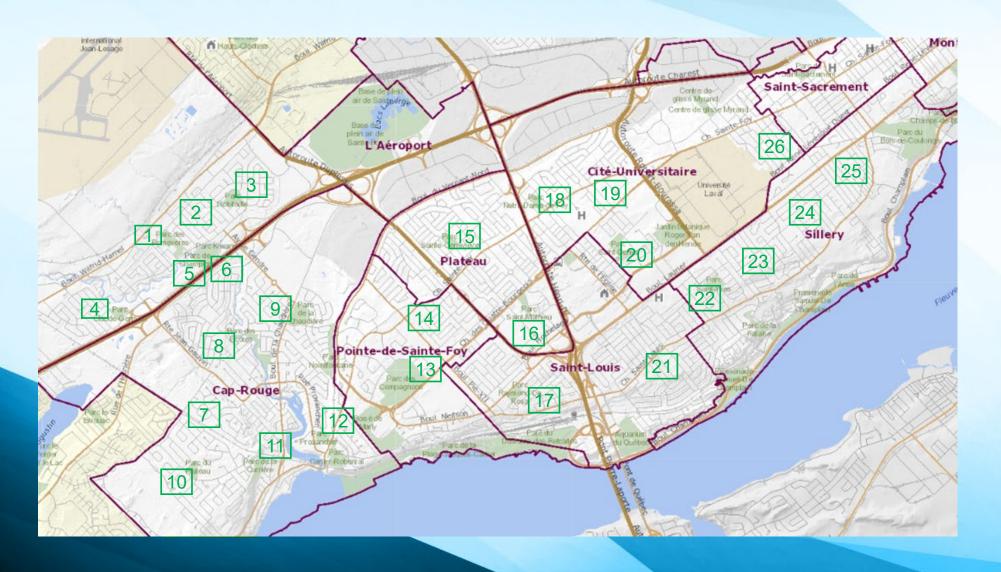


Réaliser une analyse multicritère pour trouver le meilleur site :

- Desserte (zone non desservie);
- > Espace disponible;
- Usage estival;
- > Distance minimale des résidences;
- Accessibilité/transport en commun;
- > Proximité des écoles.

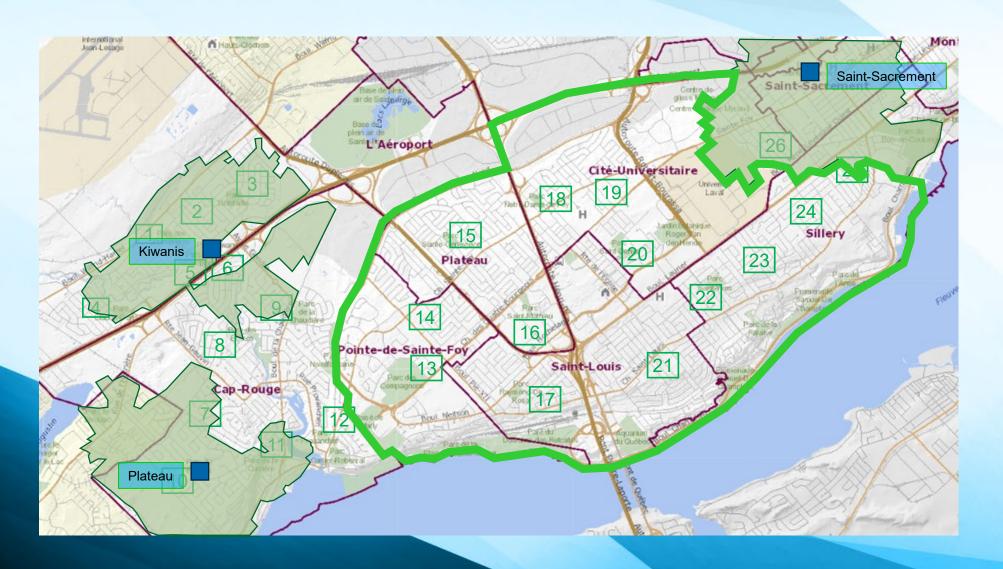


Territoire en analyse



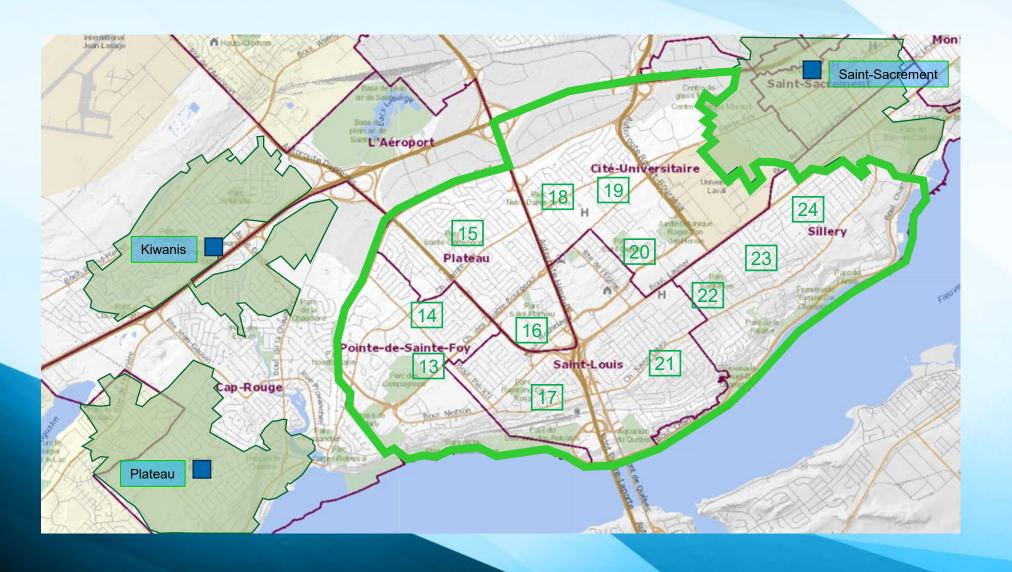
- 1 Parc des Primevères
- 2 Parc Le May
- 3 Parc Robitaille
- 4 Parc Claude-Germain
- Parc Champigny
- 6 Parc Kiwanis
- 7 Parc des Sources
- 8 Parc des Écores
- 9 Parc de la Chaudière
- 10 Parc du Plateau
- 11 Parc des Potiers
- 12 Parc Provancher
- 3 Parc des Compagnons
- 4 Parc Saint-Benoît
- 15 Parc Sainte-Geneviève
- 16 Parc Saint-Mathieu
- 7 Parc Raymond-De Rosa
- 18 Parc Notre-Dame-de-Foy
- 19 Parc Saint-Jean-Baptiste-de-La Salle
- 20 Parc Saint-Denys
- 21 Parc Saint-Louis-de-France
- 22 Parc Saint-Yves
- 23 Parc Ross
- 24 Parc du Buisson
- 25 Parc Saint-Charles-Garnier
- 26 Parc Myrand

Desserte optimale



- 1 Parc des Primevères
- 2 Parc Le May
- 3 Parc Robitaille
- 4 Parc Claude-Germain
- Parc Champigny
- 6 Parc Kiwanis
- 7 Parc des Sources
- 8 Parc des Écores
- 9 Parc de la Chaudière
- 10 Parc du Plateau
- 11 Parc des Potiers
- 12 Parc Provancher
- 3 Parc des Compagnons
- 4 Parc Saint-Benoît
- 15 Parc Sainte-Geneviève
- 16 Parc Saint-Mathieu
- 7 Parc Raymond-De Rosa
- 18 Parc Notre-Dame-de-Foy
- 19 Parc Saint-Jean-Baptiste-de-La Salle
- 20 Parc Saint-Denys
- 21 Parc Saint-Louis-de-France
- 22 Parc Saint-Yves
- 23 Parc Ross
- 24 Parc du Buisson
- 25 Parc Saint-Charles-Garnier
- 26 Parc Myrand

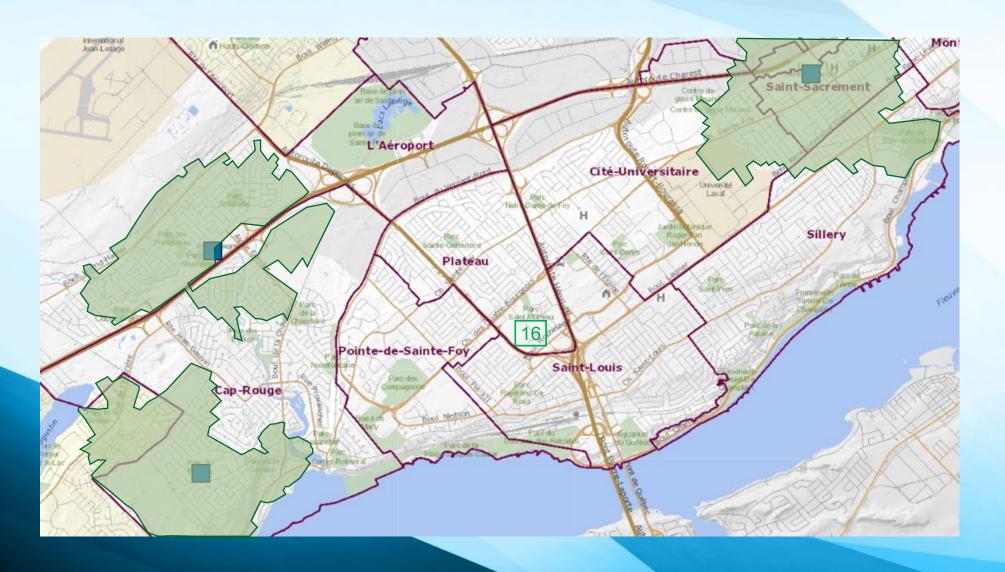
Desserte optimale



Parc des Primevères Parc Le May Parc Robitaille Parc Claude-Germain Parc Champigny Parc Kiwanis Parc des Sources Parc des Écores Parc de la Chaudière Parc du Plateau Parc des Potiers Parc Provancher Parc des Compagnons Parc Saint-Benoît Parc Sainte-Geneviève 16 Parc Saint-Mathieu Parc Raymond-De Rosa Parc Notre-Dame-de-Foy 19 Parc Saint-Jean-Baptiste-de-La Salle Parc Saint-Denys Parc Saint-Louis-de-France Parc Saint-Yves Parc Ross Parc du Buisson Parc Saint-Charles-Garnier

26 Parc Myrand

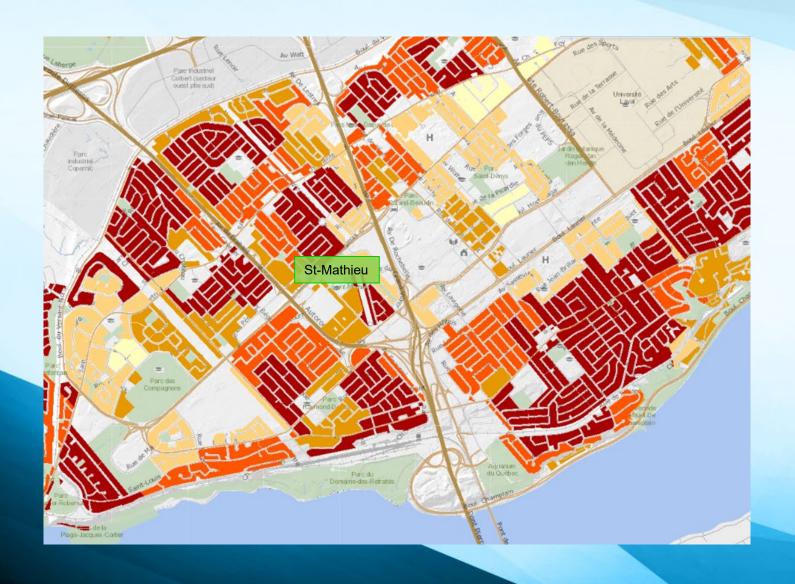
Espace disponible / usage / distance des résidences



Parc des Primevères Parc Le May Parc Robitaille Parc Claude-Germain Parc Champigny Parc Kiwanis Parc des Sources Parc des Écores Parc de la Chaudière Parc du Plateau Parc des Potiers Parc Provancher Parc des Compagnons Parc Saint-Benoît Parc Sainte-Geneviève Parc Saint-Mathieu Parc Raymond-De Rosa Parc Notre-Dame-de-Foy Parc Saint-Jean-Baptiste-de-La Salle Parc Saint-Denys Parc Saint-Louis-de-France Parc Saint-Yves Parc Ross Parc du Buisson Parc Saint-Charles-Garnier

Parc Myrand

Principale clientèle cible : 5 - 14 ans



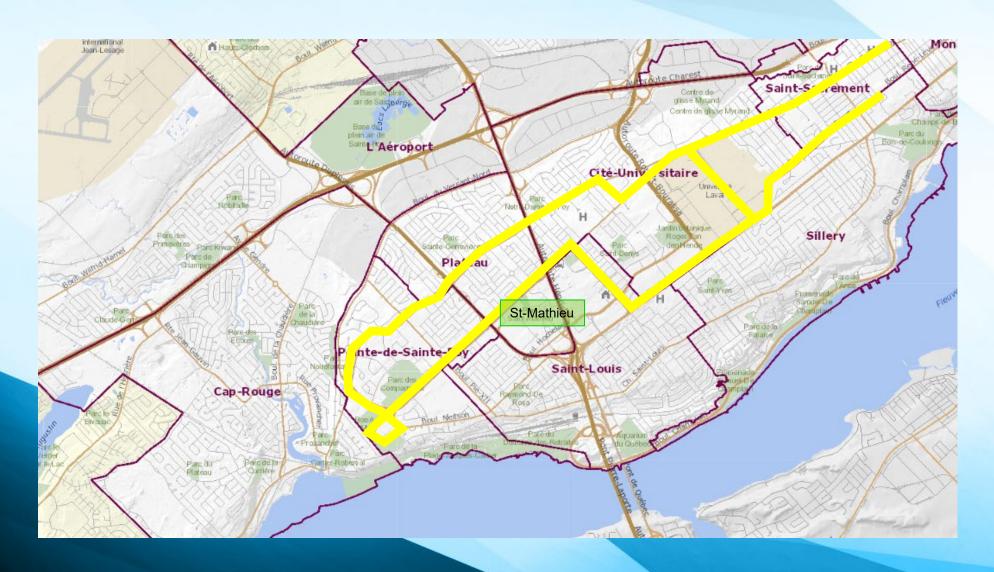


Principale clientèle cible : 15 - 24 ans



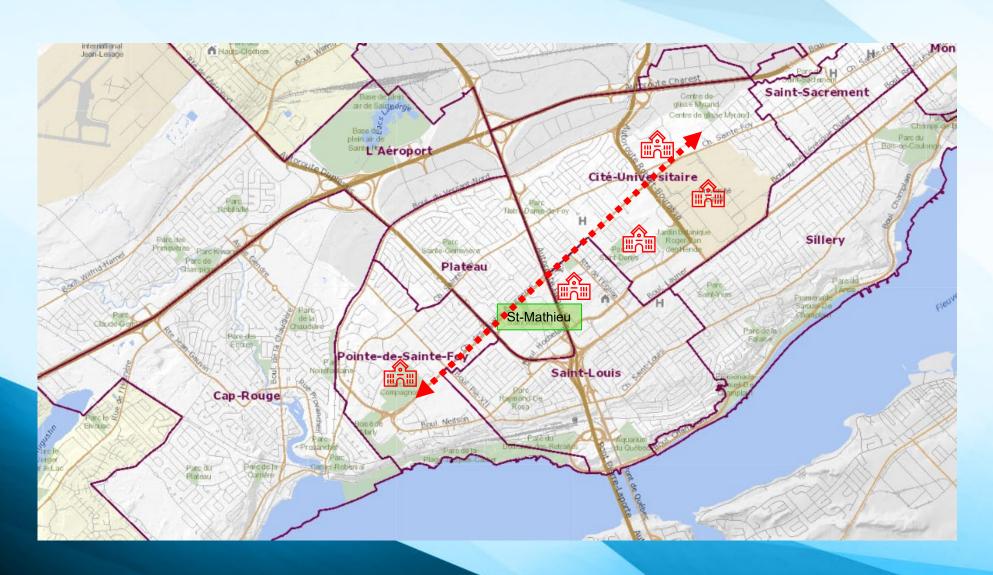


Transport en commun (Métrobus)





Institutions scolaires (secondaire et +)





MODERNITÉ DES ÉQUIPEMENTS



IL Y A ENVIRON 20 ANS...



Parc-école du Plateau



Parc Kiwanis

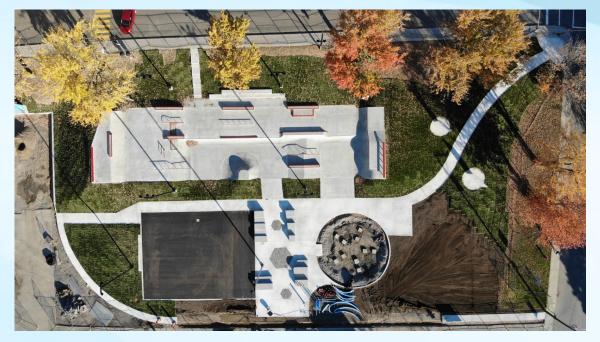


IL Y A ENVIRON 20 ANS...



Parc Saint-Viateur





Parc du Fargy



Parc-école de la Ribambelle







Parc Chauveau











Parc de la Chanterelle



INTÉGRATION DANS LE PARC SAINT-MATHIEU



VARIÉTÉ DE DISCIPLINES













ADAPTÉ POUR PLUSIEURS CLIENTÈLES : INCLUSIVITÉ











INITIATION / APPRENTISSAGE







DÉVELOPPEMENT DES HABILETÉS





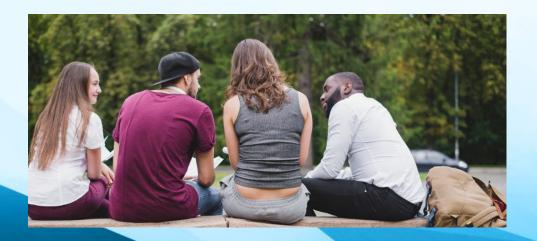




RENCONTRES









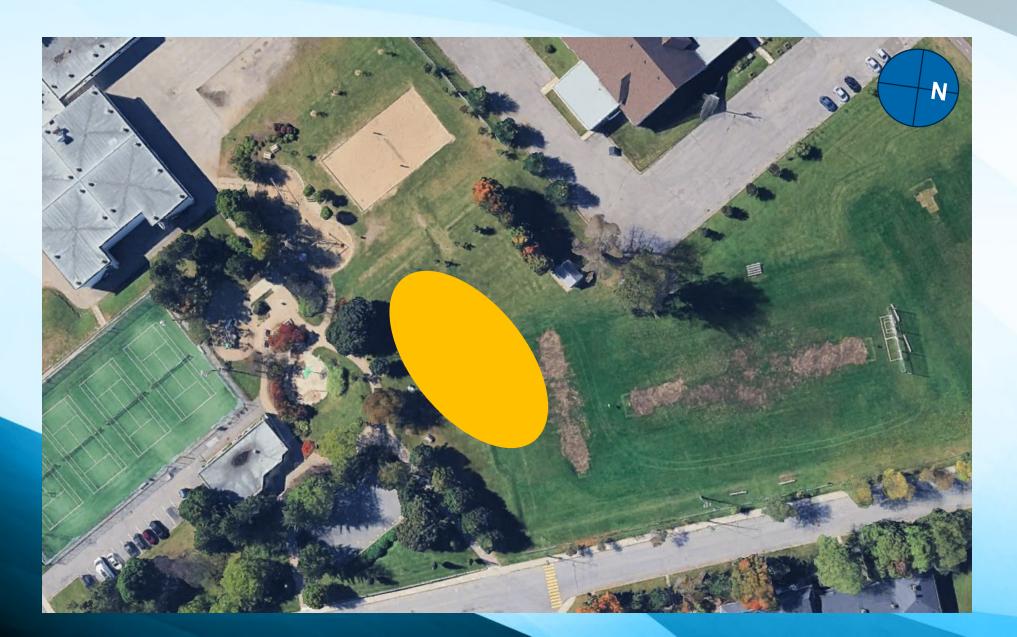


PARC SAINT-MATHIEU - IMPLANTATION





PARC SAINT-MATHIEU - EMPRUNTE AU SOL

























CONCEPTION D'UN AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE



Conception d'un aménagement sécuritaire



Voir et être vu : l'éclairage

- Positionner stratégiquement l'éclairage.
- Éclairer l'équipement et ses accès conformément à la prescription pour l'éclairage hors rue.



Voir et être vu : le champ de vision

- Réaliser des aménagements paysagers ne réduisant pas la visibilité.
- Limiter la hauteur des arbustes et couper les branches des arbres.



Voir et être vu : les déplacements prévisibles / pouvoir s'échapper

- Intégrer une vision dégagée pour identifier les parcours.
- Assurer une circulation sans obstacle.
- Limiter les cachettes.
- Proposer des cheminements alternatifs.





Entendre et être entendu : un parc vivant = un parc sécuritaire

- Assurer la mixité d'usage.
- Limiter les zones vides sans fonction.
- Assurer une programmation d'activités de jour et de soir.



Vivre dans un environnement propre et accueillant

- Assurer une visibilité à partir de la rue.
- Intégrer des espaces pour les rencontres.
- Assurer l'accès rapide et simple au transport collectif.
- Adapter l'entretien selon l'usage et l'affluence de l'équipement.



VISIONS STRATÉGIQUES

Leadership municipal sports et jeunesse

Innovation urbaine / design inclusif

Suivre l'évolution des sports

VITALITÉ LOCALE ET ATTRACTIVITÉ

Opportunités d'activités

Faire face à l'augmentation de la population et des besoins

Dynamiser le parc et le quartier

Qualité de vie

Contribution à la santé (bouger et socialiser)

Réduction des inégalités territoriales

GAIN POUR LE MILIEU DE VIE DANS UN SECTEUR NON DESSERVI



BIEN-ÊTRE ET ÉQUITÉ

SOCIALE

Période de questions

